

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Résen
au
Monite
belge



24078149

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

10 MAI 2024

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0668 438 381**

Nom

(en entier) : **BOUTIQUE INVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Tertre 48 - 7331 Saint-Ghislain**

Objet de l'acte : Démissions - nominations - pouvoirs

Extrait des décisions par écrit de l'actionnaire unique du 15/04/2024 :

L'actionnaire unique, qui détient l'intégralité des voix, adopte les décisions suivantes :

1. Prise de connaissance des démissions des administrateurs

L'actionnaire unique prend acte des démissions en qualité d'administrateurs (et de facto d'administrateur délégué et président du conseil d'administration), avec effet à compter de ce jour, des personnes suivantes :

-Monsieur Ronald Boutique, domicilié à 7000 Mons, Rue de la Terre du Prince 15, en qualité d'administrateur, d'administrateur délégué et de président du conseil d'administration ;

-Madame Marie-Dominique Boutique, domiciliée à 7950 Chièvres, Rue du Gad Bourgeois 9, en qualité d'administrateur ;

-Madame Marie-Laurence Boutique, domiciliée à 7330 Saint-Ghislain, Rue de Saint-Lô 81, en qualité d'administrateur ; et

-Madame Géraldine Boutique, domiciliée à 00603 Nairobi (Kenya), Valley Arcade 10, en qualité d'administrateur.

2. Décharge

Pour autant que de besoin, l'actionnaire unique accorde décharge provisoire à Monsieur Ronald Boutique, Madame Marie-Dominique Boutique, Madame Marie-Laurence Boutique et Madame Géraldine Boutique, en leur qualité d'administrateurs et/ou d'administrateur délégué et président du conseil d'administration, pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice social en cours jusqu'à la date de leur démission.

L'actionnaire unique s'engage à voter (ou faire voter), lors de la prochaine assemblée générale ordinaire, en faveur de la décharge définitive et inconditionnelle à octroyer à Monsieur Ronald Boutique, Madame Marie-Dominique Boutique, Madame Marie-Laurence Boutique et Madame Géraldine Boutique, en leur qualité d'administrateurs et/ou d'administrateur délégué et président du conseil d'administration, pour le mandat exercé au cours de la période écoulée depuis le début de l'exercice social en cours jusqu'à la date de démission.

3. Nomination des nouveaux administrateurs

L'actionnaire unique décide de nommer en qualité d'administrateurs de la Société, et ce avec effet à compter de ce jour, pour une période de 6 ans prenant fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2030:

-Monsieur Frédéric Dufour, domicilié à 7503 Froyennes, Chaussée de Lannoy 65 ;

-Monsieur Philippe Dufour, domicilié à 7760 Verlaines, Rue du Parc 7 ; et

-Monsieur Olivier Dufour, domicilié à 7500 Tournai, Vieux Chemin de Lille 54.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale, les mandats des administrateurs susmentionnés seront exercés à titre gratuit.

4. Confirmation de la composition du conseil d'administration

L'actionnaire unique confirme, pour autant que de besoin, que le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit :

-Monsieur Hugues Boutique ;

-Monsieur Frédéric Dufour ;

-Monsieur Philippe Dufour ; et

-Monsieur Olivier Dufour.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

Réserve
au
Moniteur
belge

4. Pouvoirs

L'actionnaire unique désigne les personnes ci-après en tant que mandataires spéciaux, agissant individuellement avec possibilité de substitution, auxquelles est accordé le pouvoir d'accomplir toutes les formalités relatives à toute inscription, modification ou cessation auprès du guichet d'entreprise et de la Banque-Carrefour des Entreprises, ainsi qu'auprès de l'administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, et à cette fin de signer tous les documents et actes nécessaires, y compris tous les formulaires et documents requis, devant les autorités compétentes ainsi que le tribunal de l'entreprise, à savoir les personnes ci-dessous en leur qualité de collaborateurs de DELOITTE ACCOUNTANCY SRL, ayant élu domicile au bureau situé à 6041 Charleroi, Chaussée de Courcelles 113 :

- 1/ Joachim Colot ;
- 2/ Collin Louise ;
- 3/ Crahay Léa.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 15/04/2024:

Après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, le conseil d'administration, dans l'intérêt de la Société, et à l'unanimité des voix, adopte les décisions suivantes :

1. Prise de connaissance de la démission de l'administrateur délégué et du président du conseil d'administration

Suite à la démission de Monsieur Ronald Boutique en qualité d'administrateur, le conseil d'administration prend acte de la fin de mandat de Monsieur Ronald Boutique, domicilié à 7000 Mons, Rue de la Terre du Prince 15 en tant qu'administrateur délégué et président du conseil d'administration, et ce, avec effet à dater de ce jour.

2. Nomination de nouveaux administrateurs délégués et du président du conseil d'administration

Le conseil d'administration décide de nommer en qualité d'administrateurs délégués (et de facto président du conseil d'administration), avec effet à dater de ce jour, les personnes suivantes :

- Monsieur Frédéric Dufour, domicilié à 7503 Froyennes, Chaussée de Lannoy 65, en qualité d'administrateur délégué et président du conseil d'administration ;
- Monsieur Olivier Dufour, domicilié à 7500 Tournai, Vieux Chemin de Lille 54, en qualité d'administrateur délégué ; et
- Monsieur Philippe Dufour, domicilié à 7760 Vertaines, Rue du Parc 7, en qualité d'administrateur délégué.

3. Pouvoirs

Le conseil d'administration désigne les personnes ci-après en tant que mandataires spéciaux, agissant individuellement avec possibilité de substitution, auxquelles est accordé le pouvoir d'accomplir toutes les formalités relatives à toute inscription, modification ou cessation auprès du guichet d'entreprise et de la Banque-Carrefour des Entreprises, ainsi qu'auprès de l'administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, et à cette fin de signer tous les documents et actes nécessaires, y compris tous les formulaires et documents requis, devant les autorités compétentes ainsi que le tribunal de l'entreprise, à savoir les personnes ci-dessous en leur qualité de collaborateurs de DELOITTE ACCOUNTANCY SRL, ayant élu domicile au bureau situé à 6041 Charleroi, Chaussée de Courcelles 113 :

- 1/ Joachim Colot ;
- 2/ Collin Louise ;
- 3/ Crahay Léa.

Léa Crahay
Mandataire